



Educateur sportif

**Carte
professionnelle**

**Vous êtes
éducateur sportif rémunéré
vous devez déclarer votre activité
à l'administration.**

**Procédez à
votre déclaration en ligne sur
EME :**

[https://declaration-
educateur.sports.gouv.fr](https://declaration-educateur.sports.gouv.fr)



**ACADÉMIE
DE DIJON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de Côte-d'Or**

SDJES 21

<https://www.ac-dijon.fr/SDJES21>

COACH



Télédéclaration :

Pièces à joindre

Format PDF - JPG- PNG.

La taille de chaque pièce ne peut excéder 1MO.

Vous pouvez les compresser.

- Une copie Recto/verso de la **carte d'identité** ou du passeport en cours de validité - en un seul fichier
- Un **certificat médical** de moins de un an de « non contre-indication à la pratique et à l'encadrement des activités physiques ou sportives » avec tampon et signature du médecin- modèle téléchargeable sur le site du SDJES 21
- Une copie du ou des **diplômes**
Pour les titulaires de la licence STAPS : joindre l'annexe descriptive au diplôme si vous avez validé une option
- L'**attestation de révision** le cas échéant CAEPMNS, recyclages BPJEPS, DEJEPS...
- Une **photographie d'identité** couleur aux normes officielles

1- Créez votre espace personnel

2- Déposez vos documents en ligne

3- Le service départemental vérifie - contrôle votre dossier

4- Dès réception du mail de validation

Editez votre carte professionnelle depuis votre espace personnel



Contact SDJES 21 :  03 45 62 75 90

www.ac-dijon.fr/SDJES21